

SEANCE DU JEUDI 12 DECEMBRE 2013

Présents : M. ELSEN, Président,
MM. YLIEFF et GODIN, Membres du Collège de Police.
MM. ARNAUTS, AYDIN, BEN ACHOUR, Mmes BRACH, CELIK, MM. DEGEY, DENIS,
Mmes DUMOULIN, FAGNANT, GILSON, M. LEONARD, Mme LEVEQUE, M. MESTREZ,
Mmes MONVILLE, OZER, M. RENARD, Mmes RENIER, TARGNION, MM. VAN DE
WAUWER, VOISIN et WYDOOGHE, Membres.
M. SIMONIS, Chef de corps.
Mme J. EMONTSPOHL, Secrétaire f.f.
[Décisions n°080 et 081]

LA SEANCE PUBLIQUE EST OUVERTE A 20 HEURES 12.

A l'unanimité des membres présents, l'assemblée entend Monsieur le Président excuser Messieurs Aydin et Godin, ainsi que Mesdames Targnion, Lévêque et Monville.

Entendu le Président préciser que la point 2 de l'ordre du jour concerne uniquement le budget 2014 et que le plan quinquennal sera vraisemblablement transmis en janvier;

0080 Procès-verbal des résolutions prises au cours de la séance du Conseil de Police du jeudi 24 octobre 2013 - Approbation

Entendu le Chef de Corps informer l'assemblée que la Zone a gagné le concours Ethias Prevention Awards grâce à son projet Poppolveillent et préciser que ce terme doit être corrigé en page 45 du PV ;

Entendu Monsieur Ylieff remarquer qu'il manque une lettre au mot « importance » à cette même page ;

Entendu le Président féliciter la Zone pour ce prix qui est une reconnaissance du travail réalisé par les pilotes ;

A l'unanimité des membres présents ;

APPROUVE

le procès-verbal des résolutions prises au cours de la séance du Conseil de Police du jeudi 24 octobre 2013 moyennant deux corrections.

0081 Budget 2014 et plan quinquennal

Entendu Monsieur Chapelle, Comptable Spécial, expliciter le dossier et les difficultés liées à l'élaboration du budget 2014 ; préciser que les mesures décidées devront être appliquées dès le début de l'année si l'on veut que le budget soit respecté ;

Entendu le Président expliquer que ce budget est réaliste et tient compte des possibilités en matière de dotations communales, tout en permettant le fonctionnement zonal ;

Entendu Monsieur Arnauts demander des explications sur la diminution de 100.000 € du poste 62001 en page 4 du rapport ;

Entendu le Chef de Corps expliquer qu'il s'agit du poste des rémunérations du personnel opérationnel, pour lequel le Collège a décidé de postposer les remplacements, qu'en outre, lors des départs à la pension, le personnel âgé est remplacé par des jeunes avec une ancienneté barémique moindre et préciser que le nombre d'ETP est néanmoins conservé ;

Entendu le Président confirmer qu'il n'y a pas de diminution d'effectif ;

Entendu Monsieur Arnauts demander en quoi consistent les frais de réception, ce poste demeurant très constant ;

Entendu le Chef de Corps répondre qu'il s'agit par exemple d'un drink de fin d'année, réalisé pour les partenaires et le personnel zonal, ou encore d'un repas pour les coordinateurs de PLP ;

Entendu Monsieur Arnauts demander en quoi consistent les indemnités diverses qui n'existaient pas en 2013 ;

Entendu le Chef de Corps répondre qu'il s'agit sans doute des frais réels d'enquête (renseignement confirmé par M. Chapelle par après) ;

Entendu Monsieur Chapelle expliquer que les articles budgétaires du SSGPI ont été intégrés lors de la MB 2013 ;

Entendu Monsieur Arnauts demander en quoi consiste le subside pour la SPA ;

Entendu Madame Bogaerts répondre qu'il s'agit du montant nécessaire pour les chiens et chats trouvés en liberté ;

Entendu Madame Dumoulin demander sur quoi sont basées les diminutions des frais d'électricité et de gaz, alors que la consommation en eau augmente ;

Entendu Monsieur Chapelle expliquer que les montants sont recalculés suivant les dernières factures ;

Entendu le Chef de Corps préciser que le PZS reprend un volet « optimisation dans le continuité », dont une mesure prévoit des projets dans les bâtiments en matière de développement durable ; qu'en outre, diverses mesures sont prévues en matière de véhicules (regroupement des combis à la Chaussée de Heusy, diminution de leur nombre, utilisation préférentielle de véhicules légers moins coûteux), générant des économies d'assurances, de carburant et d'investissement ; que ces mesures ont un impact sur le budget ;

Entendu Madame Dumoulin rappeler que, lors du budget 2013, le Chef de Corps avait évoqué une amorce de réduction de capacité et demander ce qu'il en est ;

Entendu le Président répondre que, tout en tenant compte des limites budgétaires, le Collège a veillé à préserver la capacité et à conserver les priorités ;

Entendu Madame Dumoulin demander si la situation est stable ;

Entendu le Chef de Corps répondre que les dépenses de personnel représentent 88% du budget, que si les effectifs restaient les mêmes, les dotations communales devraient augmenter de 3.54 %, que la différence par rapport aux 2.25% d'augmentation a pour conséquence une diminution des opérationnels, compensée par le travail en équipe que permet de combler les trous de quelques mois entre les départs et les recrutements ; qu'il existe également des possibilités d'aménagement de fin de carrière ; que des hypothèses sont donc faites, tenant compte des 4 à 5 phases de mobilité par an ; que sur base de ces informations, des projections sont faites en matière de personnel ;

Entendu Monsieur Ben Achour demander si le faible investissement n'a pas eu de conséquence ;

Entendu le Chef de Corps répondre qu'on a encore « une table à 4 pieds » ; que le Collège a pris en compte les piliers qui doivent être conservés et qu'il y est attentif en tant que Chef de Corps ; que les mesures telles que le regroupement des véhicules de service à Heusy a des effets positifs (pas d'inconvénients liés au stationnement en ville), et que la prise de service à la Chaussée de Heusy permet aux cordis externes une meilleure vue sur les équipes ; que ces mesures ne remettent pas en question le nombre d'équipages, mais permet une réduction des frais ;

Entendu Monsieur Ben Achour demander si la différence budgétaire n'aura pas comme conséquence un service moindre à la population ;

Entendu le Chef de Corps répondre que le travail de plus en plus efficace des équipes de quartier permet d'augmenter les performances ; que la diminution d'un côté est compensée par l'augmentation de l'autre ;

Entendu Monsieur Ben Achour demander au Chef de Corps s'il était d'accord avec la limitation de l'augmentation budgétaire à 2.25% ;

Entendu le Chef de Corps expliquer qu'il a plaidé pour une augmentation de 3.54% ; ajouter que l'on pourrait avoir une bonne surprise si l'index évolue positivement mais que dans le cas contraire, les choses seront difficiles ;

Entendu Madame Dumoulin répondre que les conseillers sont conscients que l'équilibre est fragile et instable ;

Entendu le Président confirmer qu'il s'agit d'un équilibre fragile et instable, d'autant plus que la charge de personnel est importante et que les communes aimeraient donner plus de moyens à la Zone ;

Entendu Madame Dumoulin insister pour que soit gardée sur le terrain une police efficace qui réponde au besoin de sécurité de la population ;

Entendu le Président répondre qu'un budget difficile est l'occasion de se recentrer sur l'essentiel et que des priorités doivent être fixées ;

Entendu Monsieur Ylieff affirmer que la règle qui vaut pour les communes vaut également pour la Zone, que l'équilibre atteint doit le rester toute l'année, mais que, pour atteindre cet objectif, il ne faut pas de mauvaise surprise ;

Entendu Monsieur le Président conclure qu'il faut optimiser les ressources en valorisant le Corps ;

Par 57,78 voix POUR, et 10,13 ABSTENTIONS ;

APPROUVE

le service ordinaire et le service extraordinaire et, en conséquence,

ARRETE

provisoirement le budget de la police locale pour l'exercice 2014 aux résultats suivants :

SERVICE ORDINAIRE

<u>Exercice propre</u>	<u>Recettes :</u>	19.531.903,44 Euros
	<u>Dépenses :</u>	18.491.492,44 Euros
	Résultat :	1.040.411,00 Euros
<u>Exercice antérieur</u>	<u>Recettes :</u>	0,00 Euros
	<u>Dépenses :</u>	1.040.411,00 Euros
	Résultat :	- 1.040.411,00 Euros

Prélèvements **0,00 Euros**

RESULTAT GLOBAL : **0,00 Euro**

SERVICE EXTRAORDINAIRE

Recettes : 500.000,00 Euros

Dépenses : 500.000,00 Euros

RESULTAT : **équilibre**

Monsieur Chapelle quitte la séance.

Présents : M. ELSEN, Président,
MM. YLIEFF-et-GODIN, Membres du Collège de Police.
MM. ARNAUTS, -AYDIN, BEN-ACHOUR, Mmes BRACH, -CELIK, MM. DEGEY, DENIS,
Mmes DUMOULIN, FAGNANT, GILSON, M. LEONARD, Mme LEVEQUE, M. MESTREZ,
Mmes MONVILLE, OZER, M. RENARD, Mmes RENIER, TARGNION, MM. VAN DE
WAUWER, VOISIN et WYDOOGHE, Membres.
M. SIMONIS, Chef de corps.
Mme J. EMONTSPOHL, Secrétaire f.f.
[Décisions n°082 et 083]

0082 Plan Zonal de Sécurité 2014-2017

Entendu le Président informer l'assemblée que le Conseil Zonal de Sécurité a marqué son accord sur le PZS, et que ce travail, très bien réalisé, fait dès lors l'objet d'une présentation au Conseil et donne la parole à Madame Bogaerts ;

Entendu Madame Bogaerts expliquer que le PZS répond aux attentes des autorités administratives et judiciaires moyennant quelques remarques qui ont été intégrées et qu'il s'agit d'un plan stratégique ;

Entendu Monsieur Arnauts relever que l'ancien PZS ne reprenait pas les cambriolages dans habitation comme priorité, mais que le nouveau document reprend ce phénomène ; demander si l'augmentation des statistiques en est la cause ; espérer que l'on n'a pas attendu la rédaction du nouveau PZS pour agir en la matière ;

Entendu Madame Bogaerts se montrer rassurante sur l'évolution des statistiques qui sont en baisse en 2013 par rapport à 2012 ; assurer que l'on n'a pas attendu le nouveau PZS et que les policiers de base travaillent sur le sujet ; préciser que ce phénomène est important, surtout au regard du ressenti des victimes ; que le choix des priorités est difficile ; ajouter qu'un plan d'action sera rédigé en la matière ;

Entendu le Chef de Corps affirmer que la force de la Zone est l'anticipation, telle que les actions du SAPV en matière de technoprévention, les contacts avec les citoyens et le projet Poppolveillent ; que les contacts avec la population et la manière dans les situations sont traitées font que la police en sort gagnante ;

Entendu Monsieur Arnauts s'étonner de la teneur du paragraphe du document concernant les TEC ; comment la police peut-elle avoir un avis sur l'impact des changements syndicaux au TEC ?

Entendu Madame Bogaerts expliquer que cette partie de texte a été rédigée à l'époque où des événements avaient lieu au TEC, et supposer une évolution possible de la situation ;

Entendu Monsieur Van De Wauwer demander si l'on a une idée de l'évolution des vols sur chantier, expliquer que les entrepreneurs se plaignent de ne pas constater de présence policière et demander qu'un effort particulier soit fait ;

Entendu Madame Bogaerts répondre qu'il y aurait une légère hausse en 2013, mais que les chiffres 2012 étaient assez bas ; que l'évolution en % paraît élevée car elle est calculée sur un nombre peu important de faits ;

Entendu Monsieur Degey déclarer qu'il existe une demande du citoyen en terme de policier de quartier ; que le sentiment lié à la mise en place du projet « Du policier de quartier d'hier à l'équipe de quartier de demain » est la perte du policier de quartier ; que même si la flexibilité augmente grâce à cette nouvelle façon de travailler, le citoyen est en demande d'un policier connu et présent sur le terrain ; rappeler que la domiciliation est un aspect important en matière de fraude sociale ;

Entendu le Chef de Corps répondre qu'il suffit d'aller sur le site de la police pour trouver le nom de son référent de rue avec lequel un contact est toujours possible ; rappeler qu'auparavant, l'absence d'un policier de quartier pour maladie posait problème alors que maintenant, plusieurs personnes travaillent sur un quartier ;

Entendu Monsieur Degey demander d'être attentifs à la perception de la population, même si le PZS est très positif ;

Entendu Madame Bogaerts remarquer que le discours concernant le policier de quartier a la dent dure, alors même qu'auparavant la moitié de la population ne connaissait pas son agent de quartier ;

Entendu Monsieur le Président affirmer que la police de proximité est essentielle et reste une priorité ;

Entendu Monsieur Degey répéter que le contrôle des domiciles est important ;

Entendu le Chef de Corps faire remarquer que la fraude sociale fait partie des priorités du PZS et que les policiers sont attentifs à cet aspect ; qu'il faut une collaboration avec les CPAS et les administrations communales ; que la volonté existe au niveau législatif ; que les attentes des autorités judiciaires vont vers le volet répressif, et celles des autorités administratives vers l'aspect préventif ; que la police reçoit des demandes des deux côtés ;

Entendu Monsieur Van De Wauwer affirmer que la transmission des dossiers entre les administrations communales et les Maisons de Police est rapide ;

Entendu Monsieur le Président confirmer que cela fonctionne bien ;

Entendu Madame Dumoulin insister sur l'importance de la police de proximité et demander pourquoi la Zone ne fait plus appel aux patrouilles à cheval ;

Entendu le Chef de Corps expliquer que la Police Fédérale est en cours d'optimisation, ce qui implique des restrictions dans ce service ;

Entendu Madame Dumoulin déplorer ce service qui permettait de recréer un contact avec la population ; demander si la question des amendes administratives doit être débattue en conseil de police ou au niveau des administrations communales ;

Entendu le Président répondre qu'il s'agit d'une circulaire ministérielle plutôt dans le registre communal ;

Entendu Madame Dumoulin intervenir à plusieurs reprises : aborder la question du partage des tâches entre police et administrations communales en matière de stationnement illégal et dangereux, d'incivilités ; demander si d'autres infractions pourraient être traitées par les AC ; aborder la question des indices de priorité des PV ; attirer l'attention sur le fait que l'image des quartiers rendue par les médias constitue un indicateur en terme de nuisances ; soulever le risque que les PLP

cachent le fait que le citoyen ressent un manque au niveau des policiers de quartier et préciser que la sécurité est du ressort des services de police ; s'interroger sur l'efficacité des caméras de vidéo-surveillance et demander qu'il soit porté attention aux dépôts clandestins lors des choix d'emplacement de celles-ci ;

Entendu Madame Bogaerts, le Chef de Corps, Monsieur Ylieff et le Président répondre à ces diverses interpellations ;

DECLARE

Avoir pris connaissance du PZS.

PREND ACTE

De son contenu.

0083 Infrastructure - Acquisition de mobilier - Détermination du mode de passation du marché

A l'unanimité des membres présents,

ARRETE

Article 1er:

Il sera passé un marché - dont le montant estimé, hors taxe sur la valeur ajoutée, s'élève approximativement à 7.438,01 € - ayant pour objet l'acquisition de mobilier.

Le montant figurant à l'alinéa qui précède a valeur indicative, sans plus.

Article 2:

Le marché dont il est question à l'article 1er sera passé par procédure négociée sans publicité.

Article 3:

Le marché dont il est question à l'article 1er sera financé comme il est dit ci-après: Budget extraordinaire 2013 - Allocation n° 330/741-51 - « Achat de mobilier de bureau ».

COMMUNICATIONS OFFICIELLES

Néant

LA SEANCE PUBLIQUE EST LEVEE A 21 HEURES 43.

Le Président remercie le public pour sa présence nombreuse.

Présents : M. ELSEN, Président,
~~MM. YLIEFF et GODIN~~, Membres du Collège de Police.
MM. ARNAUTS, ~~AYDIN~~, BEN-ACHOUR, Mmes BRACH, ~~CELIK~~, MM. DEGEY, DENIS,
Mmes DUMOULIN, FAGNANT, GILSON, ~~M. LEONARD~~, ~~Mme LEVEQUE~~, M. MESTREZ,
~~Mmes MONVILLE~~, OZER, M. RENARD, Mmes RENIER, ~~TARGNION~~, MM. VAN DE
WAUWER, VOISIN et WYDOOGHE, Membres.
M. SIMONIS, Chef de corps.
Mme J. EMONTSPOHL, Secrétaire f.f.
[[Décisions n°084 et 085]]

LA SEANCE EST REPRISE A HUIS CLOS A 21 HEURES 45.

LA SEANCE EST DEFINITIVEMENT LEVEE A 21 HEURES 49.

PAR LE CONSEIL DE POLICE :

La Secrétaire f.f.,



Jacqueline EMONTSPOHL

Le Président,

Marc ELSEN